

Note de synthèse sur le budget primitif

BP 2026

Mars 2026



PREAMBULE

Cette note de synthèse a pour objet une présentation brève et synthétique du budget primitif 2026 de la commune de Carry-Le-Rouet en retraçant les informations financières essentielles.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année concernée.

Il est rappelé que le Conseil Municipal par sa délibération n°2022-266 du 2 novembre 2022 a voté le passage à la nomenclature budgétaire et comptable M57, qui est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2024.

Ainsi il s'agit du 4^{ème} budget primitif de la commune présenté dans la nomenclature M57 qui constitue l'instruction la plus récente du secteur public local.

Sommaire

1. Résultats de clôture 2025 et orientations 2026	4
2. Section de fonctionnement	7
3. Section d'investissement	20

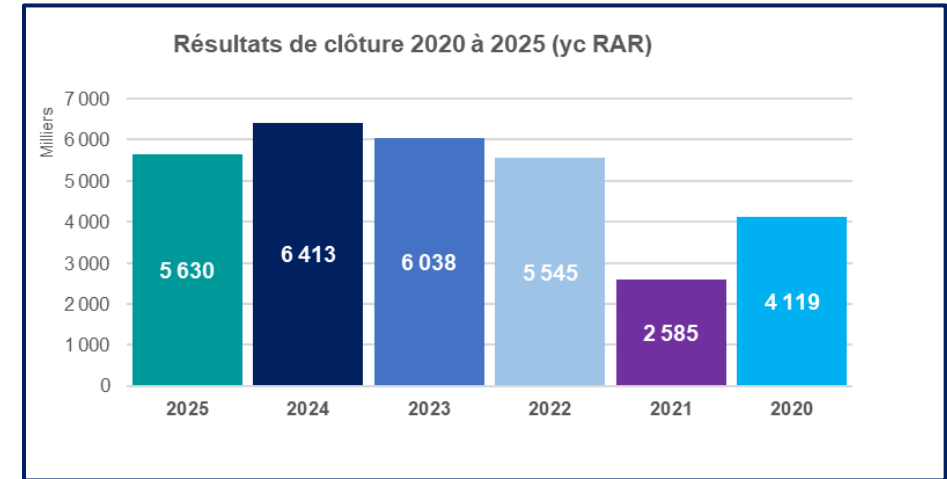
1. Résultats de clôture 2025 et orientations 2026

1. RESULTAT DE CLOTURE 2025 ET ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2026

L'exercice 2025 se clôture par un excédent de 6 892 125€ avant restes à réaliser et 5 629 605€ après restes à réaliser correspondant au solde disponible pour financer les nouveaux projets 2026

Résultats de clôture	Investissement	Fonctionnement	Résultat global
Résultat antérieur reporté	805 482	5 917 996	6 723 478
Solde d'exécution de l'exercice	-563 515	732 161	168 647
Résultat de clôture	241 968	6 650 157	6 892 125
RAR en recettes	232 342		232 342
RAR en dépenses	1 494 861		1 494 861
Solde des RAR	-1 262 519		-1 262 519
Résultat de clôture yc RAR	-1 020 551	6 650 157	5 629 605

Affectation des résultats 2025 au BP 2026	
En Euros	En euros
Solde d'exécution reporté en invest. R001	241 968
Excédent reporté en fonctionnement. R002	5 629 605
Excédents de fonctionnement capitalisés 1068	1 020 551



Orientations budgétaires 2026

- Maintenir les budgets de fonctionnement des services ;
- Prévoir le coût des travaux de rénovation du groupe scolaire aussi bien en investissement qu'en fonctionnement (honoraires recherche de subvention, assurance, location de bâtiments modulaires ;
- Rénovation du sentier du Léopard ;
- Travaux d'accessibilité des bâtiments communaux ;
- Prévoir les frais de maîtrise d'œuvre des projets d'investissements 2027 (chauffage complexe sportif, rénovation éclairages sportifs, extension cimetière)

2. Section de fonctionnement

SECTION DE FONCTIONNEMENT 2026

Présentation générale des équilibres de fonctionnement

Fonctionnement - Dépenses						
Chap.	Libellé	ROB 2026	CFU 2025	CA 2024	CA 2023	CA 2022
011.	Charges à caractère général	3 091 397	2 441 695	2 309 901	2 754 258	2 597 527
012.	Charges de personnel et frais assimilés	5 175 000	5 013 887	5 032 539	4 559 360	4 564 988
014.	Atténuations de produits	1 023 342	1 188 176	970 275	894 643	906 239
65.	Autres charges de gestion courante	1 070 098	1 192 220	1 135 467	941 311	594 958
66.	Charges financières	10 473	10 885	11 411	11 869	12 356
67.	Charges exceptionnelles	0	1 342	9 231	6 146	2 230
68.	Dotations aux provisions et dépréciations	22 800	10 238	88	656	0
Dépenses réelles de fonctionnement		10 393 110	9 858 443	9 468 912	9 168 243	8 678 298
6811(ordre).	Opérations d'ordre hors cessions (DAA)	650 000	533 687	554 957	468 591	339 149
023.	Virement à la section d'investissement	5 467 976				
Dépenses totales de fonctionnement hors cessions		16 511 085	10 392 130	10 023 868	9 636 833	9 017 447
675(ordre).	Valeurs comptables des immobilisations cédées		20 598	26 400	0	820 100
676(ordre).	Différence sur réalisations		24 902			
Dépenses totales de fonctionnement yc cessions		16 511 085	10 437 630	10 050 268	9 636 833	9 837 547

Fonctionnement - Recettes						
Chap.	Libellé	ROB 2026	CFU 2025	CA 2024	CA 2023	CA 2022
013.	Atténuations de charges	30 000	48 106	55 247	65 537	15 429
70.	Produits des services	901 507	916 573	1 176 337	1 092 103	755 458
73.	Impôts et taxes	1 085 699	1 085 699	1 508 822	90 526	8 096 383
731.	Impositions directes	7 832 144	7 836 512	7 086 749	8 296 870	0
74.	Dotations et participations	301 159	375 185	396 717	414 543	1 096 968
75.	Autres produits de gestion courante	615 733	810 752	594 223	599 352	440 920
77.	Produits exceptionnels (hors cessions)		18 593	186	0	28 133
78.	Reprises sur amort., dépr. & prov.	10 238	372	372	0	145 000
Recettes réelles de fonctionnement		10 776 480	11 091 791	10 818 654	10 558 931	10 578 290
777(ordre).	Quote-part subv invest transf cpte résul	105 000	32 500	26 571	13 175	15 175
Recettes totales de fonctionnement (hors cessions)		10 881 480	11 124 291	10 845 224	10 572 106	10 593 465
775.	Cessions		45 500	26 400	0	820 100
Recettes totales de fonctionnement yc cessions		10 881 480	11 169 791	10 871 624	10 572 106	11 413 565
002.	Résultat de fonctionnement reporté	5 629 605	5 917 996	5 096 640	4 161 367	2 585 399
Recettes totales de fonctionnement dont RAN (yc cessions)		16 511 085	17 087 786	15 968 264	14 733 473	13 998 964

Epargne brute	383 370	1 233 348	1 349 742	1 390 688	1 899 993
----------------------	----------------	------------------	------------------	------------------	------------------

L'épargne brute issue de la section de fonctionnement s'élève à 383 K€ au BP 2026.

Après remboursement de la dette en capital (dépense d'investissement) de 84 K€, l'épargne nette projetée s'élève ainsi à 299 K€.

Nous rappelons que ces orientations se basent sur une évaluation sincère des dépenses de fonctionnement que la commune devra mandater pour son fonctionnement normal.

Les recettes de fonctionnement sont également évaluées de manière sincère tout en restant prudent étant donné l'incertitude émanant de certaines catégories de recettes (casino, taxe de séjour, droit de mutation).

Ces recettes de fonctionnement comprennent le **résultat antérieur** et étant donné que le budget se vote à l'équilibre le **chapitre 023 en dépenses** permet cet équilibre en dégageant un **virement libre vers la section d'investissement**, ici de l'ordre de **5,4 m€**.

Ce virement se retrouve ainsi en recettes d'investissement et, étant donné que le budget doit se voter à l'équilibre, les dépenses d'investissement devront s'élever à minima à ce montant (cf section d'investissement et notamment la capacité d'autofinancement dégagée par la commune compte tenu de ces éléments).

SECTION DE FONCTIONNEMENT 2026 - DEPENSES

Dépenses réelles de fonctionnement : 10 393 110 €

Chapitre 011 – Charges à caractère général : 3 091 397€

Les principale dépense du chapitre 011 sont les suivantes :

- Entretien des bâtiments, réseaux, voirie, terrains ... pour 549 K€
- Contrats de prestations de service (sécurité Rouet, Léo Lagrange, cantine scolaire...) pour 467 K€
- Electricité pour 300 K€
- Locations pour 275 K€ dont 192 K€ de bâtiments modulaires (rénovation du groupe scolaire);
- Fêtes et cérémonies : 207 K€
- Nettoyage des bâtiments :162 K€
- Contrats de maintenance : 145 K€
- Honoraires et conseils : 135 K€
- Assurances : 215 K€ (dont dommage ouvrage école) ;
- Frais de télécommunication : 47 K€
- Eau : 42 K€
- Classe de neige : 40,2 K€

Chapitre 011 par service		
Service	BP 2026	En %
Ser = BIBLIO	11 050	0,36%
Ser = CABINET	13 650	0,44%
Ser = COMMUNICATION	38 323	1,24%
Ser = DAS	203 460	6,58%
Ser = DGS	361 459	11,69%
Ser = DRH	141 120	4,56%
Ser = DTM	1 609 560	52,07%
Ser = FESTIVITE	153 305	4,96%
Ser = FINANCES	68 400	2,21%
Ser = INFO	81 607	2,64%
Ser = MUSIQUE	3 000	0,10%
Ser = PM	160 950	5,21%
Ser = SCOL	225 963	7,31%
Ser = URBA	19 550	0,63%
Total général	3 091 397	100%

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

Dépenses réelles de fonctionnement : 10 393 110 €

Chapitre 012 – Charges de personnel 5 175 000 €

Le budget prévisionnel 2026 relatif à la masse salariale augmente de +3% par rapport au réalisé 2025 et intègre des augmentations suivantes :

- Hausse de 3 points des cotisations CNRACL (part employeur) : + 60 K€
- Recrutement d'un policier municipal : 57 K€
- Hausse de la participation employeur concernant le risque santé (agents adhérents au contrat collectif) : + 20 K€
- Paiement des agents élections municipales : + 20 K€

Chapitre 014 – Atténuation de produits : 1 023 342€

- Pénalité SRU estimée à 660 K€, contre 655 K€ sur 2025: Le prélèvement pour carence s'élevait à 322 K€ en 2025, auquel s'ajoute une majoration de 200% décidée par le préfet (333 K€). Cette pénalité additionnée à cette majoration est limitée à 5% des dépenses réelles de fonctionnement de la commune, ce qui aurait plafonné la sanction à hauteur de 436 K€. Néanmoins en 2025 notre commune a dépassé les 150% du PFG médian ce qui augmente la limitation de 5% des dépenses réelles à 7,5% soit un surcoût de 218 K€.
- Attribution de compensation à 302 K€, identique au réalisé 2025 : Pour rappel, elle représente le coût net historique des compétences transférées par la commune à la Métropole. En 2025, elle a été de 302 K€ en fonctionnement et 52 K€ en investissement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

Dépenses réelles de fonctionnement : 10 393 110 €

Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante : 1 070 098€

Ce poste se compose de :

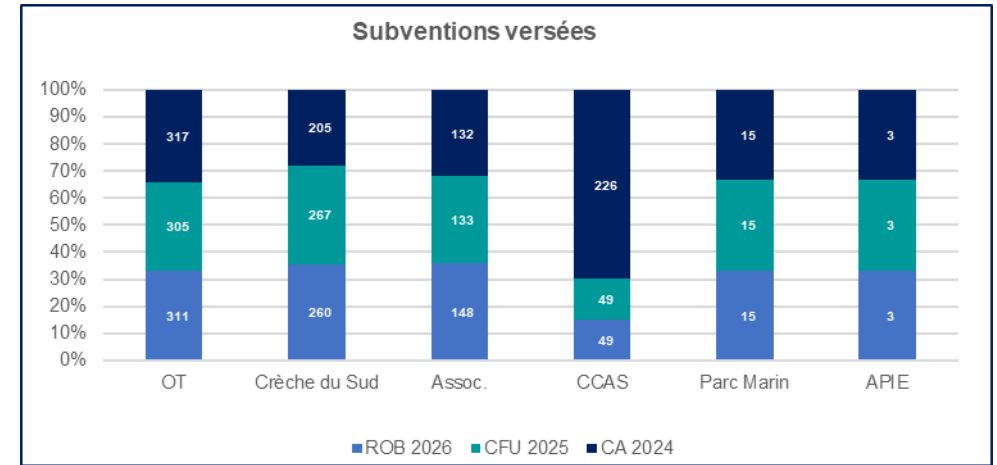
- Subventions versées pour 785 K€ dont le détail et le comparatif par rapport aux exercices précédent est illustré ci-contre ;
- Indemnités d'élus pour 159 K€, en hausse par rapport au réalisé 2025 du fait des démission intervenues sur l'exercice précédent ;
- Redevances informatiques pour 90 K€ stables par rapport à 2025.

Il est rappelé que :

- la subvention accordée à l'OT sera de 311 K€ en 2026, comme le prévoit la convention 2026, correspondant à 85 K€ de fonctionnement et 226 K€ de charges de personnel qui nous sera remboursé ;
- les subventions accordées aux associations de droit privé restent stables à 148 K€.
- la subvention attribuée au CCAS reste stable à 49 K€
- A noter que les redevances de logiciels hébergés chez l'éditeur se comptabilisent dans ce chapitre alors qu'ils étaient comptabilisés en investissement avant 2023.

Autres chapitres : 66 – 67 – 68 : 31,5 K€

- Chapitre 66 : les charges financières s'élèvent à 10,4 K€ et concernent les intérêts d'emprunt.
- Chapitre 68 : les dotations aux provisions et dépréciations s'élèvent à 23 K€ par prudence comptable. Ce chapitre sera modifié par transfert de crédit ou décision modificative dans le cas où un risque financier plus important se déclarerait.



SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

Dépenses d'ordre de fonctionnement (autofinancement)

Chapitre 042 – Dotations aux amortissements : 650 K€

Il s'agit de la constatation comptable de la dépréciation d'un bien qui est comptabilisé en investissement, à l'actif. Ces opérations sont dites « d'ordre » car elles n'impactent pas l'épargne.

L'instruction comptable M57 introduit la notion de prorata temporis dans l'amortissement comptable des biens immobilisés. Jusqu'en 2022, en M14, les biens acquis en N étaient amortis à compter du 1^{er} janvier N+1. Il était donc très simple de définir le budget à allouer à l'amortissement, à l'euro près.

En M57, les biens sont amortis dès leur mise en service au prorata temporis. Le montant inscrit au BP est donc une estimation qui se base sur :

- L'amortissement résiduel des biens acquis avant le 1er janvier 2026 : 475 K€ ;
- L'amortissement des biens qui seront acquis et mis en service en 2026 estimé à 175 K€ ;

Chapitre 023 – virement à la section d'investissement

Après budgétisation des dépenses réelles de fonctionnement et des dotations aux amortissements, les recettes de fonctionnement permettent de dégager un virement libre vers la section d'investissement de 5 467 976€.

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

Synthèse et structure des dépenses de fonctionnement 2026

Au BP 2026 le premier poste de charges de fonctionnement est constitué des charges de personnel qui représentent 50% des dépenses réelles de fonctionnement (contre 51% au BP 2025).

Le second poste correspond aux charges à caractère général représentant 30% des charges réelles (contre 27% au BP 2025). Ces dépenses retracent les charges d'électricité pour 300 K€, les contrats de prestations de services pour 467 K€, l'entretien pour 549 K€, les fêtes et cérémonies pour 207 K€ (vs 191 K€ en 2025).

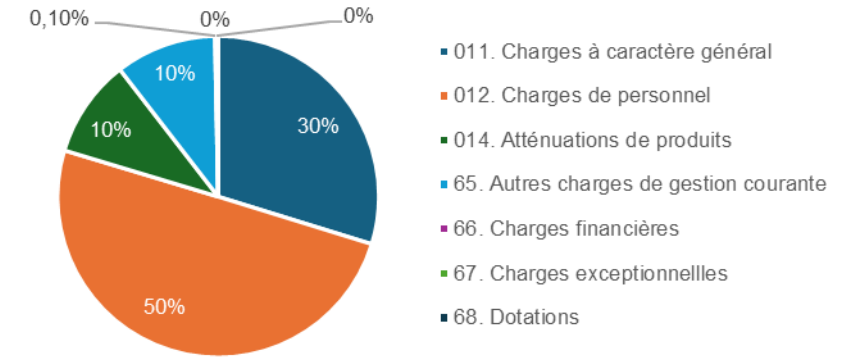
Les autres charges de gestion courante représentent 10% des dépenses réelles (contre 12% au BP 2025) dont les subventions versées à l'OT pour 311 K€, au CCAS pour 48 K€, aux associations pour 132 K€ et à Crèche du Sud pour 260 K€. Ces charges comprennent également les indemnités d'élus et charges associées pour 159 K€.

Les reversements de fiscalité, basés sur le réalisés 2025, représentent 10% des dépenses réelles de fonctionnement dont 660 K€ de pénalité SRU et 302 K€ d'attribution de compensation.

Les charges d'intérêts représentent 0,10% des dépenses réelles de fonctionnement.

Les dotations aux provisions ont été dotées à hauteur de 22,8 K€ afin de prévoir d'éventuelles provisions pour litige.

Structure des dépenses réelles de fonctionnement - BP 2026



SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

Recettes réelles de fonctionnement : 10 776 480 €

Les recettes 2026 sont estimées de façon prudente au regard des réalisations 2025 et ont été établies sur la base :

- d'un taux d'imposition identique à 2025 tout en prenant en considération la hausse de la base de 0,9% conformément à la hausse de l'indice IPCH ;
- de la majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires de +30% ;
- d'un niveau d'activité du casino identique à celui de 2025 ;

Il est à noter qu'à la date d'élaboration du budget les états fiscaux ne nous ont pas été transmis. A réception de ces informations, les modifications pourront être prises en considération dans une décision modificative.

Chapitre 70 – Produits des services : 901 507€

Le budget 2026 des produits de fonctionnement comprend :

- Le remboursement des salaires de l'OT pour 226 K€ ;
- Le remboursement de la Métropole concernant les charges du parking du Rouet (fonctionnement dont charges de personnel) : 226 K€ ;
- Les droits de voirie pour 149 K€ ;
- Les redevances culturelle et périscolaire pour respectivement 80 K€ et 75 K€ (dont 25 K€ classe de neige) ;
- L'avance de fortagement et indemnité d'immobilisation carrière J. Lefebvre pour 78 K€.

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

Recettes réelles de fonctionnement : 10 776 480 €

Chapitres 73 & 731 – Fiscalité directe : 8 917 843 €

Les principales tendances de ce chapitre sont les suivantes :

- La fiscalité directe après prise en compte de l'état fiscal 1259 ;
- Les produits des jeux du Casino, sur la base des résultats réalisés en 2025, sont estimés constant à 3 m€ ;
- Les droits de mutations étant aléatoire d'une année sur l'autre nous avons estimé le BP 2026 sur une base prudente à 650 K€;
- La taxe de séjour pour 300 K€, identique au réalisé. Ce poste étant aléatoire nous avons plafonné le montant au réalisé 2025 ;
- Taxe sur la consommation finale d'électricité (SMED) pour 300 K€.

Chapitre 74 – Dotations et participations : 301 159 €

- Dotations de l'Etat (solidarité rurale) pour 66 K€, en baisse du fait de la suppression de la dotation forfaitaire depuis 2025 (63 K€ en 2024) ;
- Les participations des autres organismes concernent principalement la redevance culturelle du Casino pour 90 K€ ;
- FCTVA pour 23 K€ compte tenu des dépenses de fonctionnement 2025 éligibles ;
- Chargé de coopération CAF : 25 K€ ;
- Contribution taxe d'habitation pour les logements vacants : 20 K€ ;
- Dotation titres sécurisés : 10 K€.

Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante : 615 733€

Les autres produits de gestion courante concernent principalement les revenus des immeubles pour 573 K€ ainsi que la subvention ADEME pour le projet AVELO3 pour 29 K€ et la refacturation de la prise en charge du logement des gendarmes aux villes de Sausset-les-Pins et Ensûs la redonne pour un total de 13 K€.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Synthèse et structure des recettes de fonctionnement 2026

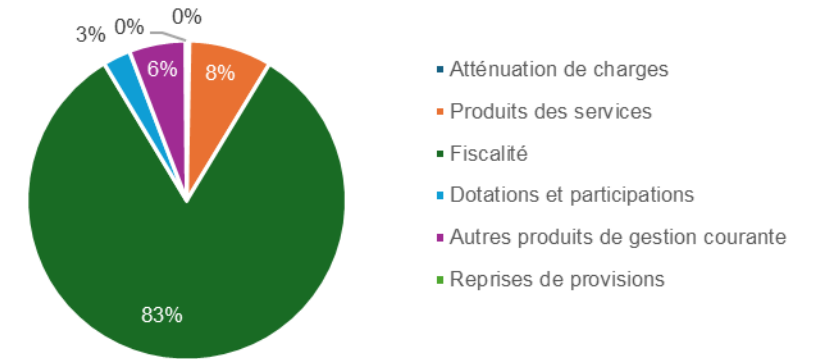
Le BP 2026 est financé à hauteur de 83% par des recettes dites d'imposition directes dont principalement la fiscalité directe locale (4,4 m€), les produits des jeux (3 m€), les droits de mutation (650 K€), la taxe de séjour (300 K€), la taxe sur la consommation finale d'électricité (300 K€).

Les produits des services représentent 8% des recettes réelles de fonctionnement et concernent les remboursements de charges de personnel de l'OT pour 226 K€ et du parking rouet (Métropole) pour 106 K€, les redevances de voirie pour 149 K€, le remboursement par la Métropole des charges de fonctionnement du parking du Rouet pour 120 K€, l'école de musique pour 80 K€, la régie périscolaire pour 50 K€, la carrière Jean Lefèbvre pour 78 K€.

Les autres produits de gestion représentent 6% des recettes réelles de fonctionnement et concernent principalement les revenus des loyers perçus au titre des différentes locations des biens communaux à des tiers (personnes morales et personnes physiques).

Les dotations et participations représentent 3% des dépenses réelles de fonctionnement.

Structure recettes réelles de fonctionnement - BP 2026



SECTION DE FONCTIONNEMENT- AUTOFINANCEMENT

Le budget 2026 bénéficie de 5 629 605 € de reprise de résultat de fonctionnement 2025.

L'autofinancement brut calculé au BP 2026 s'établit à 6 012 976€ correspondant aux recettes réelles de fonctionnement majorées de l'excédent reporté auxquelles sont retranchées les dépenses réelles de fonctionnement :

Autofinancement	
En euros	BP 2026
Recettes réelles de fonctionnement	10 776 480
Excédent reporté	5 629 605
Dépenses réelles de fonctionnement	10 393 110
Autofinancement	6 012 976

Budgétairement, l'autofinancement issu du fonctionnement se décompose de la manière suivante : [*Chapitre 023 : Virement de la section de fonctionnement* » + « *Chapitre 042 : Dotations aux amortissements – Chapitre 042 : Transfert de Subvention*] :

Autofinancement	
En euros	BP 2026
Chap 023 - virement à la section d'investissement	5 467 976
Chap 042 - Dotations aux amortissements	650 000
Chap 042 - Transfert de subventions	105 000
Autofinancement	6 012 976

3. Section d'investissement

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissements 2026 s'équilibrent à 7 913 K€

Investissement - BP			
En K€	BP 2026	RAR 2025	TOTAL BP 2026
OPNI - Opérations non individualisées	1 343	1 111	2 454
2031 - Frais d'études	90	42	132
2033 - Frais d'insertion	10	1	11
2041512 - Bâtiments et installations		404	404
20421 - Biens mobiliers, matériel et études	13		13
2046 - Attributions de compensation d'investissement	52		52
2128 - Autres agencements et aménagements	275	38	313
21311 - Bâtiments administratifs	3		3
21312 - Bâtiments scolaires		1	1
21316 - Equipements du cimetière	12		12
21318 - Autres bâtiments publics	37	6	43
21351 - Bâtiments publics	503	390	893
2151 - Réseaux de voirie	51		51
2152 - Installations de voirie	11		11
21534 - Réseaux d'électrification		104	104
21538 - Autres réseaux	10		10
215738 - Autres matériels et outillages de voirie	8	2	10
21578 - Autre matériel technique	8	14	22
2158 - Autres installations, matériel et outillage techni	15	23	38
21828 - Autres matériels de transport	65	41	106
21838 - Autre matériel informatique	27	4	31
21841 - Matériel de bureau et mobilier scolaire	1		1
21848 - Autres matériels de bureau et mobiliers	6	1	7
2188 - Autres immobilisations	147	37	184
23. Immobilisations en cours	-	3	3
Opérations Individualisées	4 785	384	5 169
24 - VIDEO-SURVEILLANCE ESPACES PUBLICS		7	7
28 - PLANTATIONS ET SYSTEMES ARROSAGE			-
58 - CENTRE AERE HALTE GARDERIE			-
61 - COMPLEXE SPORTIF	150		150
65 - EXTENSION DU CIMETIERE	50	77	127
67 - ECOLE SIMONE THOULOZE	3 732	260	3 992
68 - PLAGES DU ROUET			-
69 - ACCESSIBILITE	394	40	433
71 - SENTIER DU LEZARD	460	-	460
Total des dépenses d'équipement	6 129	1 495	7 624
Chap. 16 - Emprunt bancaire	84	-	84
Total dépenses d'investissement	6 213	1 495	7 708

Dépenses d'investissement			
En euros	RAR 2025	BP 2026	Total
Dépenses d'équipement	1 495	6 129	7 624
Remboursement de la dette		84	84
Total dépenses réelles	1 495	6 213	7 708
Opérations d'ordre entre section		105	105
Opérations patrimoniales		100	100
Total dépenses d'ordre	-	205	205
Total dépenses d'investissement	1 495	6 418	7 913

SECTION D'INVESTISSEMENT

Ces inscriptions en dépenses d'investissement sont équilibrées par 7 913 K€ de recettes d'investissement au BP 2026

Aucune subvention n'ayant été notifiée à ce stade nous n'en avons pas mises au budget 2026, seulement les RAR.

Cependant nous avons une bonne probabilité d'obtenir des subventions pour les investissements suivants :

- Rénovation du groupe scolaire ;
- Requalification et sécurisation du sentier douanier chemin du lézard ;
- Accessibilité des bâtiments communaux ;
- Acquisition d'équipements pour la police municipale ;
- Installation de ruches ;
- Travaux de proximité ;
- Rénovation des éclairages sportifs ;
- Aménagement salle grand bleu et AVCR.

Aucun nouvel emprunt n'est inscrit au budget de la commune pour l'exercice 2026.

Au 31 décembre 2025 l'endettement communal était de 1 806 K€ et sera de 1 722 K€ à la fin de l'exercice 2026.

Recettes d'investissement			
En euros	RAR 2025	BP 2026	Total
Subventions d'équipements	232	-	232
FCTVA		200	200
Total recettes réelles réelles	232	200	432
Virement de la section de fonctionnement		5 468	5 468
Opérations d'ordre entre section		650	650
Opérations patrimoniales		100	100
Total recettes d'ordre	-	6 218	6 218
<i>Excédent N-1 reporté</i>		242	242
<i>Excédent de fonctionnement capitalisé</i>		1 021	1 021
Total recettes d'investissement	232	7 680	7 913

Recettes de fonctionnement		BP 2026	BP 2025	Recettes d'investissement		BP 2026	BP 2025
013 Atténuations de charges		30	30	13 Subventions		232	236
70 Produits des services		902	862	10 FC TVA		200	200
73 Impôts et taxes		1 086	1 388				
731 Impositions directes		7 832	7 272				
74 Dotations		301	318				
75 Autres produits de gestion courante		616	721	1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		1 021	
78 Reprises sur provisions		10	-				
Total recettes réelles de fonctionnement		10 776	10 592	Total recettes réelles d'investissement		1 453	436
042 Opération d'ordre transfert		105	33	021 Virement de la section de fonctionnement		5 468	5 934
				040 Opération d'ordre entre section		650	634
				041 Opérations patrimoniales		100	106
Total recettes d'ordre en fonctionnement		105	33	Total recettes d'ordre en investissement		6 218	6 673
R002 Résultat excédentaire reporté		5 630	5 918	R001 Solde d'exécution reporté		242	805
Total recettes de fonctionnement		16 511	16 543	Total recettes d'investissement		7 913	7 915
Dépenses de fonctionnement				Dépenses d'investissement			
011 Charges à caractère général		3 091	2 683	20 Immobilisations incorporelles		653	157
012 Charges de personnel		5 175	5 075	204 Subventions versées		469	486
014 Atténuation de produits		1 023	970	21 Immobilisations		1 973	1 569
65 Autres charges de gestion courante		1 070	1 216	23 Travaux en cours		4 529	5 481
66 Charges financières		10	11				
67 Charges exceptionnelles		-	10	16 Emprunts		84	84
68 Dotations aux provisions		23	11				
Total dépenses réelles de fonctionnement		10 393	9 975	Total dépenses réelles d'investissement		7 708	7 776
023 Virement à la section d'inv.		5 468	5 934	040 Opérations d'ordre entre section		105	33
042 Opération d'ordre de transfert		650	634	041 Opérations patrimoniales		100	106
Total dépenses d'ordre en fonctionnement		6 118	6 567	Total dépenses d'ordre en investissement		205	139
D002 Résultat déficitaire reporté				D001 Solde d'exécution négatif reporté			
Total dépenses de fonctionnement		16 511	16 543	Total dépenses d'investissement		7 913	7 915
Epargne de gestion		406	648	Solde des restes à réaliser		-1 257	-310
Epargne brute		383	617				
Epargne nette		299	533				